



*Association des Plaisanciers
du Port de la Grande Motte*

Fondée en 1997

PORT D'ATTACHE

2022

Bulletin d'information n°34

EAU THERMALE

Avène

le don d'apaiser



Intense Protect 50⁺

INNOVATION BREVETÉE

L'AVENIR DE
LA PROTECTION
SOLAIRE.

**NOUVEAU FILTRE SOLAIRE
TriAsorB™**

PROTECTION ÉLARGIE
UVB + UVA + lumière bleue HEV



LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES

Avène

PARIS



Pierre Fabre
Dermatoclinique

*Plus d'informations sur
www.eau-thermale-avene.com
Photographie retouchée



SOMMAIRE

P4	Préface Maire de La GRANDE MOTTE - Président APPGM	P24	Bénédiction des bateaux - repas LE GRAND BLEU
P5/6	Compte rendu Assemblée Générale APPGM	P25/26/ 27/28	Société Nationale de Sauvetage en Mer
P7	Les DIOTS - Port propre	P29	VIRE-VIRE - Nouvelles de notre banc de sable Port Camargue
P8/9	Les sorties pêche parlons en !	P30/31	Bande Latérale Unique
P10/11	Jean Pierre BALMES	P32	Le C.R.R.
P12	Assurance AXA formulaires	P33	Le trombinoscope - les Habits
P13/14	Journée mondiale de l'océan	P34	Les réductions des membres APPGM
P15	WORLD CHAMPION SHIP 2021	P35	L'APPGM y était
P16	Le Grau du Roi futur institut des plages	P36	Les Films APPGM
P17/18/19	Interview Benoît LEBIZAY GUN BOAT - Conseil Portuaire	P37	Le calendrier
P20/21/22 /23	OUTREMER le succès Balade Aoûtienne	P38	Conseil d'administration

Site Internet

<https://appgm.fr>

Messagerie: appgm.asso@free.fr



Film publicitaire: <https://youtu.be/bgpeUn8pAJE>

Les films des studios de «L'APPGM»

Brochure interactive, au fil des pages, cliquez sur les
caméras, les liens, les publicités.



SOMMAIRE : Publicitaires

LES ANNONCEURS

P2	AVENE	P30	SUD COM
P9	CEFOM	P31	CARENE SERVICE
P12	CONFORT A BORD	P32	DELTA VOILE
P15	CAP OCEAN	P33	ASTREE COIFFURE
P16	BRICOSERVICE	P33	MELTING POTES
P17	GUN BOAT	P34	CECICHOUETTE
P19	FRED PLAISANCE	P35	THALASSA
P21	OUTREMER	P36	PRINT CLIC
P23	UN AUTRE PAIN	P39	PRODINOX
P24	LE GRAND BLEU	P39	NAUTICAP
P25	SNSM	P40	AXA
P28	TOP MODE		



PREFACE



Stéphane **ROSSIGNOL**
Maire de La Grande Motte
Président de l'Agglomération du Pays de l'Or

La mer Méditerranée. Quelle chance. Quelle chance nous avons de pouvoir profiter sans limites de cet espace naturel gigantesque. Et la crise sanitaire que nous traversons nous rappelle violemment l'importance de considérer, plus que jamais, les éléments qui nous entourent. Profiter de la nature, en prendre soin, modifier ses habitudes de consommation, de déplacement, revenir à des choses essentielles... telles sont les leçons que nous pouvons déjà tirer de cette pandémie. La plaisance s'inscrit totalement dans cette vision de partage et de protection de cet héritage commun qu'est la Méditerranée.

Ville nautique par excellence, La Grande Motte s'est d'ailleurs construite autour de son port. Installé en plein cœur de ville, il est un lien entre les différents quartiers, un véritable trait-d'union entre le couchant et le levant. C'est lui qui a construit l'identité de la ville et consolidé sa vocation nautique à l'abri de la Baie de Camargue. Consciente de cet environnement sensible et stratégique, la municipalité n'a cessé de porter différents projets autour de son port. D'abord environnementaux, avec la création d'un véritable plan de réception et de traitement des déchets. Cela se traduit par le développement d'équipements et d'installations spécifiques afin de respecter cet espace partagé. Il en va de la préservation de la qualité des eaux pour laquelle le port est labellisé Pavillon Bleu.

Ensuite, c'est une ambitieuse vision d'avenir qui est portée par le Projet-Ville Port. Ce dernier perce petit à petit l'horizon pour offrir à La Grande Motte une nouvelle dynamique. Il fait écho, cinquante ans après, à l'énergie déployée par ses visionnaires bâtisseurs pour faire sortir de terre et de mer notre si belle Cité des Pyramides.

Dès 2022 nous en semons les graines avec la réfection des Quais Tabarly et Pompidou. Je vous prie d'ailleurs de nous excuser pour la gêne occasionnée par les travaux. Nous tâcherons au maximum de trouver les solutions les moins impactantes, notamment pour le stationnement. Je suis persuadé que ces désagréments seront vite balayés par la nouvelle configuration qu'offriront ces deux quais avec des aménagements urbains et végétaux plus en adéquation avec les attentes actuelles.

Ainsi, je vous souhaite pour cette nouvelle année mes vœux les plus chaleureux. Que vous puissiez profiter de tous les plaisirs que nous offre cette Mer Méditerranée que nous chérissons tous.

Stéphane **ROSSIGNOL**
Maire de La Grande Motte
Président de l'Agglomération du Pays de l'Or



MOT DU PRESIDENT



Mot du Président **APPGM**

Michel **RIHOUE**



L'APPGM sort petit à petit de cette période de veille « sanitaire ».

Nous avons repris le cours presque habituel de nos activités, repas et pots qui sont un lien précieux dans la convivialité, notre AG qui se déroulera dorénavant en octobre, notre participation à la bénédiction en mer, au port propre.

Les sorties bateaux plus difficiles avec l'arrivée de la saison creuse, mais nous y pensons.

Ce bulletin, qui accueille toujours nos fidèles sponsors dont deux nouveaux, reflète bien l'envie de laisser derrière nous cette époque (même si tout n'est pas terminé).

L'AG d'octobre a même vu arriver deux nouveaux actifs dans le bureau, preuve que l'association rayonne dans un environnement d'amis (ies).

Les vidéos de Jean sur nos partenaires sont toujours très prisées et ont permis de maintenir un lien entre tous nos adhérents plaisanciers.

Notre port continue sa rénovation et même si le projet Ville-Port a pris du retard, le relooking des quais Pompidou et Éric Tabarly démarrera bien en 2022 pour nous créer une superbe entrée de ville.

Bref tout repart avec le soleil du midi.

Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année 2022.

Le Président
Michel **RIHOUE**



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 16 Octobre 2021

Avant l'ouverture de l'Assemblée Générale, Stephan **ROSSIGNOL** Maire de La **GRANDE MOTTE** et Président de l'**Agglomération du Pays de l'Or** prend la parole pour évoquer l'après Covid avec une saison estivale réussie, le début prochainement des travaux des quais Pompidou et nord et l'avancement du projet Ville-Port.

Il remercie l'**APPGM** pour sa présence dans les manifestations nautiques de la ville.



Puis l'opérateur à la commande des vidéos passe un jingle d'annonce de l'**AG**.

Et le Président Michel

RIHOUE déclare ouverte la 22ème Assemblée Générale de l'**APPGM**.

(L'AG annulée en 2020, décalée en 2021 et positionnée en octobre pour raison de Covid)

Nous garderons cette période de l'année pour les prochaines AG.

Conformément à l'article IX des statuts en vigueur, le quorum est atteint ; l'Assemblée générale peut délibérer.

Rapport moral :

L'opérateur lance la vidéo « rapport moral », relatant les activités de l'association, commentée par le Président.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Bilan financier :

Le tableau du bilan 2020 et l'analyse des dépenses sont brillamment commentés par le trésorier Jean Claude **NOYER**.

Le rapport financier sur demande de son trésorier est voté à l'unanimité.

Intervention de Patrick **WOLFF** pour commenter les sorties bateaux moteurs (pêche /promenade).

Prévisions 2022 :

Le président évoque une année 2022 avec un retour à la normale des activités.



Sorties bateaux voiliers et moteurs, pots de pontons, manifestations nautiques, chroniques techniques, etc...

Elections :

Les membres sortants ont été décalés d'un an pour cause de Covid.

Pierre **SCHOONEMAN**, Jean **VERNET**, Fabien **FIARD**, Annie **LAMBERTIN**, Jean-Philippe **GUGGENBUHL**, sortants se représentent et sont élus à l'unanimité ;

Ils sont maintenus dans leur poste respectif.

Les statuts le permettant, le Président propose de faire rentrer dans le bureau Claude **LONGUET** qui, associé à Patrick **WOLFF**, sera en charge des sorties bateaux moteurs et de la gestion de la boutique vêtements.

Jean Marc **THOMAS**, fidèle de l'association est également proposé.

Tous deux sont élus à l'unanimité.

Après consultation du bureau, le président propose de passer la cotisation à 30 euros (le passage à 25 euros datant de 2012).



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 16 Octobre 2021

Intervention de Michel **CAMBOULIVE**, Président du Centre d'Entraînement **Méditerranée** de La **GRANDE MOTTE**, pour présenter les activités du Centre, la **GRANDE MOTTE** base d'entraînement des J.O. de 2024 avec **CAR-NON** et **PORT CAMARGUE** sur

un plan d'eau rebaptisé pour l'occasion:

«**BAIE DE CAMARGUE SAILING**».

Nouvelle boutique vêtements :

La collection actuelle est proposée à des prix « braderie » pour laisser la place à une nouvelle collection (chemises, polos et vestes) gérée uniquement sur commande avec logo APPGM (sans le



nom APPGM) et « Les plaisanciers de La Grande Motte » avec possibilité de faire graver le nom du bateau ou un prénom.

La boutique sera gérée par **Claude, Patrick, Cathy** et **Viviane**.

Intervention de François **FERRERA** sur une anecdote vécue.

Le Président remercie l'ensemble des membres du bureau pour leur implication dans l'association et en particulier **Jean Claude, Annie, Pierre, François** et **Jean**.

Jean Claude prend la parole pour remercier au nom du bureau, le Président.

Le Président rappelle rapidement la reprise de la mise en place du groupement des amicales du Golfe du Lion et la projection des activités de l'association « Passion Mer » destinée à regrouper tous les acteurs du nautisme de La Grande Motte.

Le Président remercie la présence de **Bernard REY** (Adjoint au nautisme de **LGM**).



L'assemblée se termine par la vidéo interview de Jean-Pierre **BALMES**.

(coureur transat de **La Grande Motte**).

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 17h et invite les participants à un apéritif devant le local de l'association suivi par un repas Savoyard.

La **GRANDE MOTTE** le 16 octobre 2021.

Le Président
Michel RIHOUE



Pot de l'assemblée les « DIOTS »

L'Assemblée Générale de l'**APPGM** a eu lieu ce samedi 16 octobre 2021 dans la salle du **Yacht Club**



de **LGM** avec des vidéos, interventions variées et une présentation qui lui ont donné du rythme apprécié par l'auditoire.

L'**AG** prévue exceptionnellement à 15 h s'est clôturée à 17 h pour enchaîner à 18 h sur un apéritif devant notre local suivi du traditionnel repas **Savoyard** de **Pierre** et **Hélène**.

La soixantaine de participants, ravis de se retrouver dans une chaude ambiance, ont pu apprécier la qualité de ce buffet spécial.



Encore un grand merci à tous et particulièrement à nos savoyards pour la difficile préparation de ces plats.

Michel **RIHOUE**T



PORT PROPRE

Ce mardi 12 octobre, une journée Port Propre en toute simplicité organisée par **Gilles** de la Capitainerie et l'**APPGM**.



Plein de bonne volonté, quelques plaisanciers et touristes de passage se sont portés volontaires pour nettoyer la digue ouest du port toujours très sale.

De son côté, les plongeurs de "**la Palanquée**" étaient venus nombreux aidés pour la première fois

par des plongeurs de l'association **Sea shepherd** et malgré une eau très trouble pour sortir quelques "reliques" le long du quai sud.

Les participants ont été récompensés par **Gilles** avec une bouteille de bon vin.

L'année prochaine nous reprendrons les bonnes habitudes avec nos animations propres à cette journée.



Michel **RIHOUE**T



Les sorties Pêche... parlons en !!

*Ô rage ! Ô désespoir ! Ô météo ennemie !
N'ai-je donc tant vécu que pour cette gabegie ?
Et ne suis-je blanchi dans les travaux halieutiques
Que pour voir en une saison foutre le camp cette pratique ?
Ma gaulle, qu'avec respect toute La Grande Motte admire
Ma gaulle, qui tant de fois a réjoui cet empire
Tant de fois affermit mon statut de roi,
Trahit donc mes espoirs et ne fait rien pour moi ?*

(Monologue d'un pêcheur dépité, d'après le Cid de Corneille -Acte 1, Scène 4)

Tout avait pourtant bien commencé, nous avions les dates, le matériel, les bateaux et même reçu une formation par un pro !

En plus, innovation cette année suite à la suggestion de Claude (de l'APPGM), nous ne partions pas pour une pêche lambda, mais pour une pêche à thème dont un premier : « poisson de roche pour une bonne soupe », avec recette fournie par le promoteur !

Hélas, hélas, hélas...

La première sortie, prévue de longue date (dès le mois d'avril, éphéméride oblige) pour le 8 juillet fût précédée 3 jours plus tôt (dans les locaux de l'APPGM) d'une initiation dispensée avec brio par Claude (de l'ex-Coryphène). Nœuds, bas de ligne, plombage, hameçons n'avaient plus aucun secret pour nous.

Tout était donc ficelé, mais le 8 au matin Éole et Poséidon en avaient décidé autrement en rendant la mer impraticable pour nos frêles embarcations.

Idem pour les trois autres sorties prévues jusqu'à fin août.

Espoir, espoir, espoir...

Si nous n'avions pas de poisson dans la nasse, c'est nous qui étions dans la nasse du calendrier ! Promis, pour la saison 2022 nous allons changer notre mode opératoire : plus de dates précises 4 mois à l'avance, mais prévision d'un créneau sur une semaine avec confirmation précise de la sortie en fonction des prévisions météo fiables aujourd'hui à huit jours près.

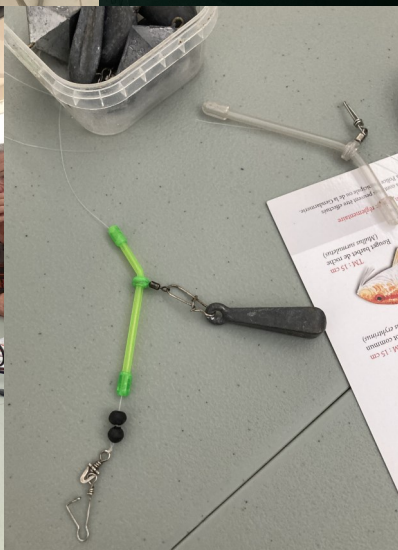
Actuellement, tout le monde a une adresse mail et en 24 heures on peut décider ou non de prendre la mer. Sur les 47 bateaux à moteur que nous sommes, ce serait bien le bout du monde que quelques unités ne soient pas au rendez-vous pour une navigation pleine d'espoir en Baie de Camargue Sailing (nouveau nom de la Baie d'Aigues Mortes qui devient site d'entraînement olympique pour 2024 - Scoop révélé lors de notre AG 2021).

C'est sûr, 2022 sera l'année des pêches miraculeuses.

Patrick **WOLFF**



Les sorties Pêche...parlons en !!



*Réussissez votre permis
bateau*

www.cefom.com
04 67 12 23 05

À LA GRANDE MOTTE & À PORT
CAMARGUE DEPUIS 1992




JEAN PIERRE BALMES

L'association des plaisanciers du Port de **La GRANDE MOTTE** (APPGM) a souhaité mettre en avant le skipper Jean-Pierre **BALMES** de **La GRANDE MOTTE**. Une interview exclusive avec le navigateur qui nous a dévoilé ses projets à trois ans avec son bateau un classe 40.



APPGM :

Jean-Pierre bonjour, d'abord un rappel de tes expériences de navigateur.

JP.Balmes :

une expérience

de courses au large qui a commencée à 20 ans avec la solitaire du figaro puis à 40 ans la mini **transat** avec une 5^{ème} place puis à 60 ans la **Route du Rhum** sur un **Outremer 4X** de série avec une cinquième place également.

APPGM :

Beau palmarès en partenariat avec le **CEM** (Centre d'Entraînement Méditerranée à **La Grande Motte**). Et maintenant beaucoup de projets.

JP.Balmes :

Oui un programme sur 3 ans avec pour commencer la transat **Jacques Vabre** et un départ le 7 novembre prochain du Havre avec comme équipier Laurent **CAMPRUBI** issu du **CEM**.

4 catégories de bateaux les **Imocas**, les **océans fifty**, les **ultimes** et les **classes 40**.

Donc je serai sur mon **classe 40** et cette classe représente 50 bateaux sur les 80 inscrits ce qui promet une belle bagarre.

Les parcours seront communs jusqu'aux îles du **cap**

vert puis différents en fonction des catégories pour une arrivée groupée en **Martinique** après un passage devant le rocher du **dia-**



mant pour ceux qui connaissent.



APPGM :

On propose bien sûr à tous ceux qui nous lisent de se rendre au Havre s'ils le peuvent et en **Martinique** pour te voir arriver en bonne position.

Ensuite je crois la **Route du Rhum** en 2022.

JP. Balmes :

La **Route du Rhum** toujours sur mon **classe 40** en 2022 et je retrouverai entre autres comme concurrent Laurent **CAMPRUBI** avec son propre bateau.

Puis une belle façon de passer le relais avec un tour du monde en double sur 4 escales où j'embarquerai comme équipier un jeune du **CEM** à chaque escale.

APPGM :

Les qualités du skipper et son bateau sont essentielles mais il faut des sponsors pour faire une course.

JP. Balmes :

Oui bien sûr et j'ai la chance d'avoir rencontré au départ de la **Route du Rhum** la société **Fullsave** (informatique).

Laurent **BACA**

le responsable

de ce réseau d'entreprises s'est engagé avec moi et le **CEM** sur 3 ans.



APPGM :

Superbe projet qui met en valeur nos jeunes, le **CEM** et la ville de **La GRANDE MOTTE**.

Nous te suivrons bien sûr dans la **transat** en novembre et peut être à travers la cinquième classe avec une **Virtual Régata**.

JP Balmes :

Une course dans la course sur son PC qui permet de participer à la **transat** d'une manière ludique.



JEAN PIERRE BALMES

J'ajoute que comme pour la **Route du Rhum 2018** je fais un partenariat avec l'association « **Rire** », association qui aide les enfants atteints de maladies à long terme.

APPGM :

Merci **Jean Pierre**, bonne course et on ne manquera pas de te suivre en novembre.

Jean Pierre Balmes. **A suivre**

Depuis, la course a eu lieu et la date de sortie de notre bulletin nous permet de rappeler quelques faits de cette transat pas comme les autres avec 80 bateaux au départ.

Nous avons bien sûr suivi Jean Pierre à travers ses messages.

Départ de la transat du Havre le 7 novembre à 13h27.

Au 4^{ème} jour de course, une bonne vitesse et une VMC parfaite (vitesse de rapprochement d'un point



à atteindre avec le meilleur angle).

Passé le golfe de Gascogne, c'est parti pour du vent complètement arrière (pour les non voileux face au vent c'est impossible et plein vent arrière difficile, il faut sans

cesse prendre de l'angle en empannant -virement par vent arrière – en permanence pour utiliser au mieux les voiles et la carène avec un compromis cap/vitesse).

Kito de Pavant (le skipper de Port Camargue) est contraint s'abandonner suite à un bout dehors arraché.

Fullsave (Jean-Pierre) lui, éclate son spi médium et utilise son spi lourd et spi léger « promu » spi médium.

Toujours du vent arrière très instable et un empannage toutes les 5 minutes.

Le 20/11, Fullsave vire à l'ouest après les îles du cap vert en 23^{ème} position.

La flotte commence à trouver des sargasses (algues) qui se mettent dans le safran, la quille obligeant Fullsave à reculer pour enlever les algues et récupérer les 2 nœuds de vitesse perdue.

Le 24 / 11 inventaire à la Prévert façon Jean Pierre.

3 affalages de spi / 2 marches arrières / 36 décrochages d'algues avec la gaffe / 3 cachalots qui dorment en surface / 101 oiseaux chassant

les poissons volants / 10000 poissons volants / 2 cafés / 2 thés / 1 repas chaud / une insolation / un bug informatique.

Et toujours du vent instable arrière avec empannage / marche arrière, pas top !

Arrivée 24^{ème} à Fort de France le 30 novembre à 22h48 (après le couvre-feu !) en 23 j 9h

Bravo **Jean Pierre**.

Pour mémoire :

Les premiers par catégorie :

En Ultime : Maxi Edmond de Rothschild en 16 jours

En Océan fifty : Primonial en 15 j

En Imoca : Linked Out en 18 j

En classe 40 : Redman en 21 j

Et aussi des podiums à retenir avec des anciens formés au CEM (Centre d'Entraînement Méditerranée de La Grande Motte)

En Imoca : Paul Meillat et Christopher Prat (deuxième et troisième respectivement)

En Ultime : François Gabart (deuxième)

En Océan fifty : Xavier Macaire (deuxième)

Prochain rendez-vous à la Route du Rhum 2022 !

Michel **RIHOUE**



AXA LA GRANDE MOTTE

2 formules adaptées à vos besoins :

Formule 1	Formule 2
	Formule 1 +
Responsabilité civile	Vol
Défense et recours	Incendie
Frais de retraitement	Échouement
Informations juridiques par téléphone	Accident de navigation
Prise en charge des frais d'aide et de sauvetage (exclusivité AXA)	Prise en charge des frais de renflouement, d'aide et de sauvetage

Des options qui vous protègent vous et votre bateau :

- Valeur à neuf 5 ans pour les bateaux volés ou détruits
- Assistance au bateau à quai et aux personnes
- Protection juridique (achat/vente, réparation, gardiennage)
- Sécurité nautique en cas d'accident de navigation

De nombreux avantages

- Vous bénéficiez de l'expertise AXA qui est un des leaders de l'assurance plaisance,
- Un tarif **EXCLUSIF** réservé aux membres de l'**APPGM**,
- Pas d'expertise obligatoire puisque les agents généraux peuvent faire la visite à bord **gratuitement** :

	Age du bateau	Valeur du bateau
Formule 1	Jusqu'à 49 ans	Jusqu'à 200 000 €
Formule 2	Jusqu'à 34 ans	

- Lors du 1^{er} sinistre, la franchise avaries partielles et vol partiel sera réduite :
 - De 50% si vous n'avez pas déclaré de sinistre depuis 1 an
 - De 100% si vous n'avez pas déclaré de sinistre depuis 2 ans.

En ce moment pour toute souscription de plusieurs contrats, vous pouvez bénéficier de 2,3 ou 4 mois de cotisation remboursées sur le contrat le + cher *

** Voir conditions en agence*

Association des Plaisanciers du Port de la Grande Motte



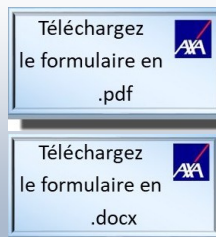
Partenaire APPGM /

Bulletin interactif:

Téléchargez le formulaire



à
remplir
suivant
votre
choix



AXA SEP PICON VIGNON COLOMB

108, avenue de l'Europe 34280 La Grande Motte

Tél. : **04.66.51.79.09** (choix 2)

Mail: agence3.picon@axa.fr

N° ORIAS: 07012997 / 07026672 / 21001387

Tarifs personnalisés

Garanties exclusives sur le marché

**Réalisation & Réparation
Sellerie nautique**

Michael Lefebvre
06 15 26 92 01
milefebvre@neuf.fr

23 impasse du bouldou - hameau des embruscalles
- 34270 CLARET -



JOURNEE MONDIALE DE L'OCEAN

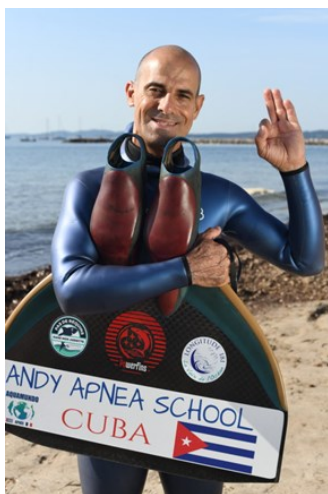
Je ne sais pas si beaucoup de plaisanciers connaissent cet évènement, mais pour ce qui me concerne ce fut une découverte.

Qu'est que c'est ?

La journée mondiale de l'océan est une démarche lancée à l'issue du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro au Brésil en 1992. Cette démarche a pour but de sensibiliser le grand public à une meilleure gestion des océans et de leurs ressources.

La résolution votée le 5 décembre 2008 par l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé que le 8 juin de chaque année serait La **Journée Mondiale de l'Océan**.

Notre modeste participation



Notre ami Jean-Michel Molina, en relation avec ses amis plongeurs apnéistes, nous a informé début 2021 que ceux-ci envisageaient d'organiser un évènement, avec le nageur apnéiste Andy Cabrera Avila, autour du thème de la journée mondiale de l'océan.

Pour ce faire, ils avaient besoin d'aide et notam-

ment de bateaux pour suivre et loger les nageurs et organisateurs.

Nous sommes donc partis à 2 bateaux de l'APPGM (Tiramisu et Yvaoupapy) pour rejoindre l'équipe à Hyères.

Au total nous serons 4 monocoques (1 de Balaruc, 1 d'Antibes) un catamaran de location (sponsor), 1 semi-rigide (club de plongée d'Orléans) et des semi-rigides prêtés par des clubs de plongées locaux.

L'évènement

Andy est un ancien Apnéiste de plongée profonde qui a participé aux Jeux Olympiques en tant que représentant de CUBA, son pays d'origine. Il réside

maintenant à Saint Cyr l'Ecole où il a fondé sa propre école de plongée.

Un habitué des défis en apnée

Depuis quelques années, cet apnéiste se lance dans des challenges d'endurance en apnée pour des causes caritatives qui lui tiennent à cœur : handicap, autisme, maladies orphelines, cause animale, etc...

Ainsi le 22 mai 2016, il entreprend de battre le record d'apnée endurance de 6 heures en réalisant 694 longueurs de 25 mètres (17,350 km) pour récolter des fonds afin d'offrir un exosquelette à une fillette handicapée.

Puis le 3 décembre 2016, à l'occasion du Téléthon, il établit une nouvelle performance mondiale d'apnée sportive de 12 h avec 1 167 longueurs de 25 mètres soit 29,175 km.

Pour la journée Mondiale de l'océan, son nouveau défi fut:

Faire en 5 étapes le parcours Hyères, Porquerolles, Port-Cros et l'Île du Levant Cap Bénat pour arriver enfin à Port Miramar et ce, à la nage et en apnée.

Par apnées successives de 25 mètres, ce sont 58 kms qu'Andy a parcouru en monopalme, à 2 mètres de profondeur. Andy souhaitait éveiller les consciences en se métamorphosant en *homo delphinus*.

Au-delà de l'exploit sportif, une opération de collecte de déchets a été réalisée à chaque point d'arrêt. L'association Un Océan de Vie, dont Andy est ambassadeur, relayait cette collecte auprès des médias afin d'en faire un symbole de la protection des océans.

Nous recueillerons plus de 60 kg de déchets dont près de 30 kg sur la seule île de Bagaud pourtant interdite au mouillage et débarquement (déchets amenés par les courants).



JOURNÉE MONDIALE DE L'OCEAN

L'organisation de l'épreuve.



Un kayak de mer sert d'alignement pour le plongeur (il traîne un ruban coloré plombé).

Derrière, Andy prend son apnée et nage sous l'eau environ 25 m, remonte pour prendre sa respiration et repart en plongée et ainsi de suite (le trajet le plus long a dépassé les 5 heures d'efforts).

De part et d'autre de Andy, nagent en surface 2 apnéistes dont le rôle est de contrôler si Andy ne descend pas anormalement profond et si à chaque remontée il est en situation normale (contrôle des signes usuels des apnéistes).

Vu que Andy nage beaucoup plus vite sous l'eau avec sa monopalmes que les nageurs latéraux, ceux-ci sont toujours à vitesse maxi et doivent donc être relayés toutes les 45 minutes.

Un zodiac avec le matériel de sécurité et d'urgence reste à proximité immédiate mais en arrière des nageurs pour ne pas les polluer avec les gaz d'échappement.

Enfin les bateaux accompagnateurs restent dans les parages du groupe pour créer un périmètre de sécurité en éloignant les bateaux risquant de croiser le trajet des nageurs.

Nous sommes au total 41 personnes impliquées dans l'évènement.



La Kayakiste

Solène Chevreuil fait partie de l'équipe du « Projet AZUR » (collectif d'aventurières) qui a décidé d'agir en unissant leurs forces pour organiser des collectes de déchets sauvages.

Solène a, entre autres, par-

couru en 2021 avec son kayak et en totale autonomie 750 Km depuis Avignon (descente du Rhône) jusqu'à Menton et retour, nous rejoignant au passage pour assurer le guidage devant Andy.

Le long de son périple, à chacun de ses points d'arrêt, elle a organisé des rencontres afin d'effectuer des collectes de déchets et a fédéré, pour ce faire, mairies, associations, écoles, etc...

Vous trouverez avec le lien ci-après toutes les informations concernant ce projet :

<http://projetazur.com/expe-med-2021>

En conclusion.

Une superbe semaine qui m'a permis de rencontrer de belles personnes et qui donne du baume au cœur en constatant l'implication des jeunes dans la préservation de notre planète.

Jean Philippe **GUGGENBUHL**



Championnat du monde de Nacra 15 2021



Inauguration des championnats du monde de Nacra 15 le dimanche 31 octobre à la salle de Haute plage de **La GRANDE MOTTE** en présence des différentes équipes, des dirigeants de la fédération et du Maire de **La GRANDE MOTTE**. Les démonstrations prévues devant la digue sud du port ont dû être annulées avec la mauvaise mé-

téo. Le lancement de la compétition est prévu le lundi pour une semaine de régates et une remise des prix le vendredi 5 novembre au Yacht Club de **La GRANDE MOTTE**. Un spectacle inoubliable pour qui pouvait les approcher au large et les sorties et retour au port. L'**APPGM** était bien sûr présente pour ces différents rendez-vous.

Michel **RIHOUE**



CAP Océan
GROUPE

Notre passion a fait de nous les leaders français.

ACHAT & VENTE DE BATEAUX

REPRISE - FINANCEMENT - PLACE DE PORT - ASSURANCE - CHARTER

12 AGENCES EN FRANCE

Retrouvez-nous au : 214, quai Georges Pompidou 34280 LA GRANDE MOTTE

www.cap-ocean.fr

www.catams.com

www.ayc.fr

www.dolcevita-charter.fr



LE GRAU DU ROI : Futur institut des plages

En juin dernier a débuté la dernière tranche des travaux de l'ancien hôpital le long de la plage du Boucanet au Grau-du-Roi (Gard). Le bâtiment accueillera les scientifiques du réseau Gladys.

Fermé depuis 2012, le dernier bâtiment du site de l'ancien hôpital situé en bord de plage, rive droite, au Grau-du-Roi connaîtra une deuxième vie d'ici la fin de l'année. Il abritera des chercheurs de l'Institut des plages.

Soutenu par la Région et l'Université de **Montpellier**, l'Institut des plages du réseau **Gladys** regroupe les moyens de recherche sur le physique du littoral (l'hydro morphodynamisme) en façade Méditerranéenne. Il œuvre également en matière de sensibilisation à la restauration du littoral, à la préservation des plages sableuses et au développement raisonné des zones portuaires.

Sur le terrain de 7 hectares, propriété de la municipalité, le bâtiment va être complètement rénové et réaménagé.

Les travaux ont débuté en juin dernier pour une durée de dix mois. 1,7 M€ du chantier sont autofinancés et équilibrés grâce aux loyers des bâtiments et 500 000 € sont cofinancés dans le cadre du Contrat plan État-Région (CPER) et l'Université de **Montpellier**.

Un projet ambitieux et d'initiative unique qui permettra à la communauté scientifique et aux entreprises partenaires du réseau de chercheurs d'être la nouvelle vitrine nord méditerranéenne de l'étude de la dynamique littorale." Des zones techniques seront dédiées à la plongée et à l'expérimentation scientifique et à la recherche en hydro-morphodynamisme. Le site

permettra aux scientifiques de stocker équipements et appareils de mesure. Un espace sera destiné à l'accueil des chercheurs du réseau Gladys et des partenaires spécialisés dans la recherche et le développement du littoral.



Le réseau de chercheurs Gladys

Créé en 2008, **Gladys** est un réseau informel de travail collaboratif et coopératif entre chercheurs universitaires spécialistes de l'hydro-

morphodynamisme, à savoir la science de l'évolution du paysage et des flux d'eau (mouvements marins et vagues) en zone littorale : côte, avant-côte, dunes et plage. Le réseau **Gladys** compte aujourd'hui 25 membres permanents essentiellement basés dans huit laboratoires d'universités du Sud de la **France** (Université de **Montpellier**, Université de **Perpignan** Via Domitia, **Aix-Marseille** Université, Université de **Toulon**).



Gladys

Michel RIHOUE

Bricoservice

Bricoler – Décorer – Jardiner

Arts Ménagers—Reproduction clés

ZA rue des Artisans

34280 La Grande Motte

04 67 56 00 23



INTERVIEW de Monsieur Benoit LEBIZAY Directeur Général de GUN BOAT

GUNBOAT UN SUCCÈS QUI SE CONFIRME

Comme à l'accoutumée Benoit **LEBIZAY** nous reçoit dans son bureau pour notre interview annuelle avec toujours sa sympathie et son accueil chaleureux.

PS : Nous nous étions quittés l'année dernière sur 3 Gunboat sortis de vos chantiers dont deux étaient en navigation. Quelle est la situation à ce jour ?

BLB : L'année 2021 a vu une accélération des commandes et des projets de la part de nos futurs propriétaires. En effet la crise due au Covid a permis une accélération des demandes et toute l'industrie nautique en a profité, ce fut un formidable élan pour la profession.

Dans ce cadre-là le déroulement du projet du Gunboat 80, notre plus grand modèle, dont nous avons évoqué l'année dernière les prémices va voir cette année son aboutissement.

Actuellement nous avons deux commandes de ce 80 pieds qui montrent l'intérêt de ce projet.

La réalisation du Gunboat 80 fait appel à une nouvelle technique de construction : le carbone pré-imprégné, technique utilisée exclusivement dans la construction de bateaux de course de très haut niveau. Cette technique consiste à pré-imprégner des rouleaux de carbone qui ensuite seront disposés dans des moules couche par couche pour être cuits et former nos coques.

PS : Dans le cadre de ce développement énorme quels sont les problèmes ?

BLB: Dans le cadre de ce développement important, nous rencontrons une problématique de recrutement. Nous recherchons une cinquantaine de personnes dans l'ensemble des corps de métier : de la pro-

duction au bureau d'étude. Pour répondre à cette problématique nous avons créé des partenariats avec Pole Emploi et l'INM (l'Institut Nautique de Méditerranée).

Aussi, nous rencontrons un problème d'espace suite à la production de notre plus grand modèle de 80 pieds et de ce fait un projet d'agrandissement est en cours en attendant la réalisation du projet ville port dans lequel nous sommes impliqués.

PS : GUNBOAT quelle offre pour les futurs acquéreurs ?



INTERVIEW de Monsieur Benoit LEBIZAY Directeur Général de GUN BOAT

BLB : Comme vous l'avez vu le projet du 80 pieds est lancé, nous avons également comme modèles le 68 pieds et le 72V qui possède un Fly-bridge.

Tous ces bateaux utilisent des techniques innovantes et sont conçus comme des bateaux performants avec un confort exceptionnel.

PS : Quel est le timing de mise à l'eau des bateaux ?



BLB : Pour les 68 pieds, le numéro 5 sera mis à l'eau en février 2022 et le numéro 6 fin 2022. Le 80 a débuté il y a quelques mois et sera mis à l'eau mi 2023.

Ps : Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

BLB : Le principal problème est le recrutement, le métier est attractif et il faut trouver des personnes très motivées par ce secteur innovant mais de niche. Les personnes recrutées souhaitent principalement travailler sur des bateaux d'exception remplis d'innovation.

Difficile de trouver le bon personnel mais nous essayons avec notre groupe d'être attractifs et nous formons tous nos nouveaux collaborateurs.

PS : Vos bateaux ont ils besoin d'équipage ?

BLB : Tous nos bateaux sont conçus pour accueillir un équipage. Pour ce qui est de la sélection de l'équipage, soit le futur propriétaire le choisit soit c'est nous qui le trouvons et le sélectionnons.

Les équipages viennent un à deux mois avant la mise à l'eau du bateau et après restent deux à trois mois de formation en mer.

Les futurs propriétaires sont des personnes qui programment leurs sorties en mer pour une durée variable. Ils souhaitent naviguer avec tout le confort dans un bateau à hautes performances et qui peut à tout moment devenir un bateau de course et partir en régate.

PS : Qui sont ces propriétaires ?

BLB : Les propriétaires de Gunboat sont des passionnés de voile souvent amateurs de course au large et de régates mais également d'innovation et de nouvelles technologies qu'ils retrouvent dans nos bateaux.

PS : Vu le développement exceptionnel de votre société, quels sont les délais de livraison ?

BLB :
Pour le 68 pieds DEUX ANS
Pour le 72 pieds TROIS ANS
Pour le 80 pieds QUATRE ANS

Nous avons, après un démarrage lent, subi la crise Covid où au début tout s'est pratiquement arrêté. Après ces longs mois, une forte accélération des projets a eu lieu. Aujourd'hui 4 projets de Gunboat 68 sont réalisés, deux Gunboat 68, un Gunboat 72V et un Gunboat 80 sont en production.

PS : Production artisanale ou industrielle ?

BLB : Gunboat par son positionnement et ses innovations est le seul constructeur qui offre une construction reproductible de ses bateaux, je dirais sous une forme semi-industrielle qui en plus, ouvre un marché de niche mais unique.

PS : D'autres projets ?

BLB : Pour l'instant nous avons en sommeil certains projets malgré la demande constante de clients,



INTERVIEW de Monsieur Benoit LEBIZAY Directeur Général de GUN BOAT

par exemple le projet de Gunboat plus petit ne nécessitant pas forcément d'équipage. On ne peut pas tout faire et nous voulons faire développer l'entreprise d'une façon perenne sachant que le marché est très fluctuant suivant le contexte économique.

Nous voulons développer de façon pérenne, aussi bien l'entreprise que nos employés.

PS : Le personnel ?

BLB: Actuellement nous avons 70 employés et nous avons un programme de recrutement de 50

personnes.

Merci à Monsieur **LEBIZAY** pour nous avoir reçu et répondu à nos questions. Nous avons eu la chance de visiter l'usine avec ces magnifiques constructions dont un 68 en cours de finition avec une peinture nacrée (6 couches). Je n'ai pas de mot assez fort pour vous dire que c'est impressionnant, époustouflant mais que c'est beau !!!!!
À L'ANNÉE PROCHAINE.

Pierre **SCHOONEMAN**

CONSEIL PORTUAIRE

COMPOSITION DU CONSEIL PORTUAIRE

(Article R°622-1 et Ss du code des ports maritimes - Arrêté du Maire n°539 du 30 octobre 2019)

Membres Titulaires		Membres suppléants
M. Stéphan ROSSIGNOL <i>Le Maire</i>	PRESIDENT	M. Bernard REY <i>Adjoint au maire</i>
	1 Représentant du personnel	Mme Catherine CHONVILLE <i>Directrice adjointe - Responsable administrative et juridique</i>
M. Éric PALLIER <i>Directeur des Ports</i>	6 Représentants des usagers	
	3 Représentants des plaisanciers élus par le CLUPP	
M. Patrick WOLFF		M. Jean-Philippe GUGGENBUHL
M. Michel RIHOUE		M. Jean VERNET
M. Pierre SCHOONEMAN		
	3 Représentants des services nautiques, construction, réparation, et les associations sportives et touristiques désignés par le Maire	
M. Vincent GIRARD		M. Franck PORROT
M. Xavier DESMAREST		Mme. Pascale COUP-LA-ROCHE
M. Guillaume ROTTEE		Mme. Ludivine GONET
	1 Représentant désigné par la CCI	
M. Pierre-Olivier EDOUARD		M. Philippe ETOURNEAU



Suzette



FRED plaisance

FRED PLAISANCE
Accastillage
04.34.265.065

Technicien de maintenance - Carénage

Tél: 04 34 26 50 65 3 Bis rue des Voiliers
Port: 06 11 98 48 69 34280 LA GRANDE MOTTE

fredplaisanceaccastillage@gmail.com

Besenzoni - Opacmare - Eplfanex - International - Humpel - Seajet - Wurth - Propspeed



PROPSPEED

Deepcycle & Starting

VISSERIE INOX
QUAI DETAIL

PLEXI
SUR MESURE

POLISH

GOMMAGE

CARÉPAGE

ANTIFOULING

ÉLECTRICITÉ



OUTREMER LE SUCCES

Comme à son habitude, Stéphane **GRIMAULT** nous reçoit dans son bureau toujours souriant et sympathique. L'homme toujours pressé répond à nos questions.

PS : Nous nous sommes quittés l'année dernière avec un bilan plus que satisfaisant et avec un carnet de commande plein pour deux ans. Qu'en est-il en 2021 ?

SG : Nous sommes particulièrement satisfaits et fiers puisque notre carnet de commandes a doublé. Nous avons en effet plus de 100 bateaux en commande. Notre carnet est donc plein pour 4 ans. Cette année, nous avons fabriqué 31 bateaux. Comme vous pouvez constater, nous avons plus que doublé notre capacité de production annuelle en peu de temps.

PS : Comment expliquez-vous cet incroyable succès et développement ?

SG : le marché de la voile est dynamique et celui du catamaran encore plus. La crise du Covid a accéléré la prise de décision des acheteurs. En effet, les personnes qui avaient les moyens et qui avaient envie de grand voyage, rêve d'une vie, ont accéléré leur prise de décision de réaliser ce rêve en cette période où naviguer signifie liberté.

Le lancement de notre bateau 55 Outremer a changé le statut de la marque. Ceci s'est concrétisé sur le dernier salon de Cannes où la marque Outremer a beaucoup fait parler d'elle.

Tous nos bateaux sont conçus pour naviguer en équipage minimal car la majorité de nos propriétaires part en couple au départ pour vivre leur aventure.

Beaucoup de personnes intéressées par le rêve de grand voyage nous rejoignent à travers des séminaires que Grand Large Yachting (le groupe auquel appartient Outremer) organise chaque an-

née. Ces séminaires Grande Croisière, payants ouverts à tous permettent d'aborder tous les sujets concernant le bateau, la navigation à voile, la vie en grand voyage. De grands navigateurs, des experts ainsi que des propriétaires viennent partager leurs expériences afin que chacun puisse appréhender l'ensemble des facettes de cette Grande Aventure.

Nous accompagnons tous nos prospects bien avant la prise de décision finale de passer commande d'un bateau. Nous organisons pour cela de nombreuses sessions de formations sous forme d'**Outremer Week**, la dernière ayant accueilli récemment 130 personnes de 22 nations différentes pour une semaine riche en apprentissage et en échanges.

C'est unique dans le monde de la voile de proposer cela et c'est certainement par cette éducation du navigateur qu'Outremer est devenue **la marque de référence** du grand voyage en catamaran.

Nous invitons également ces futurs propriétaires à venir participer à l'**Outremer Cup**, un rendez-vous annuel au printemps avec de nombreux propriétaires heureux de faire partager à bord de leur bateau une expérience unique, puisque chaque bateau est fabriqué selon leur cahier des charges personnel.

Ces semaines sont passionnantes pour les futurs propriétaires, ils sont suivis et formés. Ils vont suivre semaine après semaine la construction de leur bateau par envoi régulier de l'avancement de leur catamaran en photo et également visio conférence pour échanger avec les plus éloignés (**70 % de nos bateaux sont vendus à l'étranger**).

Nos clients sont les bienvenus au chantier quand ils veulent voir par eux même l'évolution de leur navire.



OUTREMER LE SUCCES

La construction pouvant durer jusqu'à un an, le chemin est long et l'objectif de livrer au propriétaire un bateau ZERO DÉFAUT est le challenge quotidien de chaque équipier du chantier.

Ps : Nous avons parlé du Rallye autour du monde réservé à vos bateaux Outremer et Gunboat, où en est-on ?

SG : le GRAND LARGE YACHTING WORLD ODYSSEY 500 est l'évènement de cette année. Les bateaux venant de tous horizons sont pour la plupart venus faire une vérification complète à la Grande Motte avant de repartir fin septembre dernier en flotte vers SÉVILLE. Ce rallye part donc de Séville pour commémorer le 500^{ème} anniversaire du tour du monde de Ferdinand Magellan et Juan Sebastian Elcano. Il propose deux routes aux différents participants : La route tropicale et la route sud par le détroit de Magellan et la Patagonie.

Jimmy **CORNELL**, grand navigateur et écrivain célèbre de la mer ayant organisé de nombreux rallyes, a élaboré ce fantastique rallye avec Grand Large Yachting. Plus de 30 bateaux participent. Les deux routes se rejoindront à TAHITI où la flotte naviguera conjointement pour le reste du rallye.

À chaque étape une équipe d'Outremer sera présente pour l'assistance bateaux avec tout le nécessaire pour réparer les éventuels problèmes rencontrés lors de l'étape. Rassurant pour les participants et indispensable pour OUTREMER pour assurer le succès de ce rallye de plus de 3 ans.

PS : Bravo pour ce formidable challenge et revenons à votre développement

pour assurer le timing de livraison de vos commandes?



SG : Nous allons construire 32 bateaux cette année avec une clientèle étrangère à plus de 70%, naturellement avec des façons de penser très différentes. Je vous donne deux exemples :

Les acquéreurs d'Europe du nord sont des personnes qui planifient leur vie pour des années longtemps à l'avance. Tout est planifié pour des années et ils suivent ce chemin. Donc ils ont décidé bien longtemps à l'avance d'acheter un bateau.

55
outremer



   
catamaran-outremer.com
Membre du groupe Grand Large Yachting

outremer
PERFORMANCE SERENE



OUTREMER LE SUCCES

Les Américains, quant à eux, ont une façon de consommer beaucoup plus « impulsive » et ne souffriront pas d'attendre plus de 2 ans. Vous comprendrez que notre approche et discours n'est pas le même et nous devons nous adapter en permanence à ces différents modes de vie.



Notre forte évolution nous pousse à repenser notre parcours client. Le temps d'attente de la livraison d'un bateau a quasiment doublé en

un an et nous devons adapter notre stratégie pour accompagner nos clients face à cette nouvelle composante.

PS : On avait abordé l'année dernière votre approche concernant le RSE (responsabilité sociale des entreprises) où en êtes-vous ?

SG : Nous sommes très attachés à construire des bateaux dans le respect de l'environnement. Le bilan carbone d'un bateau (dont la moyenne de vie est de 40 ans) se divise en deux grands cycles :

.30% de l'impact est dû à la conception et à la construction du catamaran

.70% de l'impact est dû à l'utilisation.

Pour un catamaran Outremer, le bilan carbone est pratiquement zéro à l'utilisation (voile) car nos bateaux sont déjà très performants avec moins de 10 KM/H de vent et donc ne nécessitent que très peu l'usage des moteurs.

En tant que chantier, nous nous attachons donc d'abord à réduire les 30% (la partie conception).

Nous avons commencé la construction d'un catamaran à base de LIN ce qui est une première mondiale pour un bateau de cette taille (nous parlons ici d'un 5X de plus de 18 m de long).

La partie composite sera à plus de 50 % en fibre de LIN. Nous travaillons avec le célèbre navigateur **Roland JOURDAIN** (double vainqueur de la route du Rhum), fondateur de la société **Kairos** en Bretagne et Président de **We Explore** (fonds de dotation, incubateur d'explorations au service de la planète).

Ce 5X touchera l'eau en mai 2022. Il sera engagé dans la **ROUTE DU RHUM** avec son skipper Roland **JOURDAIN** déjà double vainqueur de l'épreuve. Ce bateau servira de laboratoire d'expérimentation pour toutes les technologies non polluantes du futur.

Mais Grand Large Yachting Méditerranée se fixe aussi d'autres objectifs.

Notre démarche RSE est bien engagée.

Nous avançons clairement dans le tri et le recyclage de nos déchets. D'ailleurs tous les bénéfices réalisés par ces actions sont reversés à notre CSE pour que nos salariés soient directement récompensés de leurs efforts.



Nous investissons également dans nos ateliers pour la sécurité de nos équipiers et nous engageons des initiatives afin de rendre l'univers du travail plus agréable dans le respect de notre planète.



OUTREMER LE SUCCES

PS : Merci pour le temps passé et en conclusion ?

C'est une grande fierté de savoir que tous nos catamarans 45-51-5X conçus ici à la Grande Motte pour le grand voyage autour du monde, conçus pour naviguer à deux et bientôt encore plus respectueux de la planète, ont tous été élus Bateau Européen de l'année et que nous attendons avec impatience (janvier



prochain) pour connaître le résultat du nouveau bateau européen de l'année, notre dernier 55 faisant partie des nominés...

PS : Merci à vous de nous avoir si gentiment reçus et bravo pour tous ces succès et innovations et

à l'année prochaine ?

Pierre **SCHOONEMAN**

BALADE AOÛTIENNE CAP d'AGDE

L'APPGM recevait «La balade Aoutienne» du CAP D'ADGE, après une arrivée particulière



sur les pontons de la capitainerie. Sans vraiment le vouloir, certains sont allés goûter l'eau du

port (Il paraît qu'elle a des vertus thérapeutiques). Ensuite une visite guidée était prévue, notre guide **Claude** a excellé dans cet exercice. Le tout suivi d'un pot d'accueil devant les bureaux, et d'un excellent repas au « **CAFE SOLEIL** ». L'équipe s'est couchée tard dans la nuit car l'échange fut très intéressant et sympathique.



Michel **RIHOUE**



THIERRY LOY
ARTISAN BOULANGER



CLICK AND COLLECT

UN PAIN

AUTHENTIQUE & GÉNÉREUX

Après plus de 15 ans de métier, Thierry LOY réveille l'appétit des Grand-Mottois(es) au-travers de ses 2 établissements dont on ne cesse de parler bien au-delà de nos frontières !

LE PAIN, LA VIENNOISERIE, LA PÂTISSERIE, LE CAFÉ, LE SNACKING ... sont réalisés dans le profond respect de la tradition artisanale française !

Ce qui motive Thierry LOY ?
Créer du vrai pain à l'ancienne en alliant le savoir-faire d'autrefois et la technologie d'aujourd'hui, pour le plus grand bonheur de ses fidèles client(e)s !



 **LA GRANDE MOTTE**



THIERRY LOY



DES SAVEURS **UNIQUES**



BENEDICTION des BATEAUX



Nous avons enfin retrouvé nos plaisanciers lors de cette Bénédiction 2021 suivie d'un repas pizzas /

glaces bien arrosé.

Une cinquantaine de plaisanciers étaient présents y compris nos adhérents de Port Camargue venus spécialement pour l'occasion.

Tous ravis de retrouver une ambiance perdue depuis la Covid.

Le Président Michel **RIHOUE**T



REPAS AU « LE GRAND BLEU »



« C'est reparti », tout le monde revit, et nous étions ravis de nous retrouver pour un rendez-vous qui rassemblait 40 personnes au restaurant Le

Grand Bleu, dans un nouveau cadre et sur un nouveau front de mer. Les « affaires » vont pouvoir reprendre en matière de sorties bateaux et animations avec toujours des limites dans les rassemblements mais l'envie est là.

Michel **RIHOUE**T



pensez à réserver

Restaurant LE GRAND BLEU



VOUS ATTEND DANS SON NOUVEAU CADRE DE BORD DE MER ET SA NOUVELLE CARTE

Promenade de la mer 34280
LA GRANDE MOTTE
04 67 56 60 97



SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER SNSM

214 stations de sauvetage réparties sur tout le littoral.

5315 sauveteurs embarqués bénévoles interviennent jusqu'à 20 milles nautiques de la côte à partir des 214 stations de sauvetage de la SNSM.

En 2020, on comptait ainsi 188 stations permanentes. En complément, la SNSM dispose de 26 stations saisonnières pour compléter le dispositif pendant la période estivale.

Chacune des stations permanentes est dirigée par un président, secondé par un trésorier et par le patron titulaire, lui-même responsable de la composition du recrutement et de la formation de son équipage. Chaque station dispose d'un équipage de 10 à 40 bénévoles opérationnels.

Intervention

Le sauvetage de la vie humaine en mer est obligatoire.

Il s'impose à quiconque est en mesure de porter secours dans les limites de sa propre sécurité.

À l'occasion des interventions de sauvetage aux personnes, les moyens de la SNSM peuvent être amenés à porter également assistance aux biens - navires et embarcations en difficulté - en cas de danger potentiel ou avéré. Ces opérations – juridiquement fondées sur les textes en vigueur (Code des transports) – sont conduites sous le contrôle exclusif des CROSS. Elles peuvent donner lieu à un dédommagement des frais engagés (gasoil, entretien du navire, etc.).

En mer, l'assistance à personne en danger est gratuite. Mais pas l'assistance aux biens. En clair si vous demandez une assistance pour remorquer votre bateau en panne d'essence, vous allez devoir payer le remorquage.

En règle générale, le bateau qui demande assistance contacte le CROSS via la VHF (canal 16) ou par un téléphone portable (numéro de téléphone : 196). Le CROSS évalue l'urgence de la situation et coordonne l'intervention. Il fait souvent appel à la SNSM.

Cette dernière se met en contact avec le bateau à remorquer et annonce ses tarifs. Ceux-ci ne sont pas calculés au hasard en fonction de l'humeur du capitaine de la vedette ! Les tarifs appliqués correspondent aux frais engagés, dont le remboursement est prévu par la loi N° 67-543 du 7 juillet 1967 et confirmé par une circulaire de l'administration des affaires maritimes (N° 44 Marine marchande/DAMGM du 1er juillet 1970).

Coût d'intervention

Une heure de vol d'hélicoptère est évaluée entre 5 000 euros (pour un hélicoptère de la Sécurité civile) et 15 000 euros (pour un Caïman de la Marine nationale)".

**365 JOURS PAR AN
ILS VEILLENT SUR VOUS**

LES PATRONS DE LA SNSM LA GRANDE MOTTE

www.snsn.org

Sauveteurs en Mer, je suis solidaire.



SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER SNSM

En ce qui concerne les moyens maritimes, les chiffres sont plus clairs car l'assistance aux biens est tarifée par la SNSM. Ils se calculent en fonction de la longueur de l'embarcation utilisée et celle du bateau assisté : **de 150 euros** (pour un bateau secouru de moins de 12 m et un bateau SNSM de moins de 7 m) à **500 euros** (pour un bateau secouru de 25 m ou plus et un bateau SNSM de 13 m ou plus).



La **gratuité du secours des personnes, les frais de sauvetage de la vie humaine sont intégralement pris en charge par l'Etat**.

Lorsque le sauvetage concerne un bien matériel, par contre, l'assistance est à la charge du propriétaire. Certains contrats d'assurance prennent en charge ces coûts d'assistance.

Barème révisé des indemnités liées à l'assistance maritime

Nouveau barème applicable à partir du 15 juin 2021.

Embarcations et engins de plage	FORFAIT PAR OPERATION
	Quel que soit le navire remorqueur SNSM (canot tout temps, vedette semi-rigide...)
Planche à voile, kite surf	150 €
Véhicule nautique à moteur, embarcations légères	240 €

Navires assistés	TARIF HORAIRE	
	CTT,NSH,vedettes,NSC1	Semi-rigides
Longueur bateau assisté < 7m	450 €/h	350 €/h
7m < Long. bateau assisté < 12m	650 €/h	350 €/h
12m < Long. bateau assisté < 24 m	750 €/h	400 €/h
Longueur bateau assisté > 24m	950 €/h	

La tarification est décomptée au 1/4 heure au-delà de la première heure.

La durée d'intervention s'entend de l'horaire d'appareillage à l'horaire de retour à quai.

Les présidents de station conservent à titre exceptionnel une marge d'appréciation dans des cas particuliers (type et taille du navire assisté, zone d'intervention) pour adapter ces tarifs en relation avec les propriétaires de navires et les sociétés d'assurances concernés.

Cas spécifique des transports sanitaires et des dispersions de cendres. Transports sanitaires

Le transport sanitaire est une opération de service

au cours de laquelle un moyen de la SNSM est utilisé. Comme ambulance à la demande d'un médecin pour transporter une personne dont l'état nécessite des soins médicaux de son domicile vers un centre hospitalier. Ces opérations se distinguent des opérations de sauvetage relatives à l'aide médicale en mer (évacuations médicalisées et évacuations sanitaires).

Les moyens utilisés dans le cadre des transports sanitaires sont les navires hauturiers (CTT, NSH) et côtiers (V1,V2 et NSC1).

Cependant, "lors d'une fausse alerte, tir de fusée rouge, faux témoignage, la **personne identifiée peut être poursuivie**".

Le contrevenant risque **une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros et une peine d'emprisonnement de deux ans**.

Sur alerte du CROSS, le patron de l'embarcation des Sauveteurs en Mer la plus proche et la mieux équipée au regard des circonstances, réunit son équipage pour appareiller dans un délai de 20 minutes.

Quelle que soit la nature de votre difficulté, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage maritimes (CROSS) est votre seul interlocuteur.

Sauvetage des personnes : Aucune rémunération ne peut être demandée au titre du sauvetage des personnes. Le sauvetage est une action destinée à récupérer des personnes en détresse, à leur donner les soins initiaux, médicaux ou autres, et à les mettre en lieu sûr.



SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER SNSM

Les CROSS dirigent les opérations de sauvetage en faisant appel :

Aux moyens nautiques et aériens de l'État ;

Aux moyens nautiques de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) ;

Aux moyens nautiques des collectivités locales (postes de plage, sapeurs-pompiers...) ;

À tout moyen privé présent à proximité du sinistre.

Le CROSS n'intervient pas dans les rapports de droit entre les moyens d'intervention dont ils coordonnent l'action et les bénéficiaires d'une opération de sauvetage ou d'assistance.

Selon les dispositions du droit maritime international, tout capitaine a obligation, autant qu'il peut le faire sans danger sérieux pour son navire, son équipage et ses passagers, de porter secours à toute personne en danger de se perdre en mer. Tout manquement à cette obligation est réprimé par la loi.

Remorquage et assistance au navire :

Le remorquage et l'assistance sont payants. Le remorquage est l'action par laquelle le capitaine d'un navire remorqueur accepte, à la demande du navire remorqué, d'assurer la direction et le contrôle d'un navire qui est privé de capacité de manœuvre autonome.

L'assistance, spontanée ou sollicitée, est l'activité ou l'acte entrepris par un navire pour assister un autre navire en danger de se perdre.

Le remorquage donne lieu à la passation d'un contrat de louage de services (rémunération forfaitaire négociée). Renseignez-vous auprès de votre assureur pour savoir si votre contrat d'assurance le prend en charge. Tout navire à la mer peut proposer le remorquage mais le choix du navire remorqueur n'appartient qu'au demandeur.

L'assistance, à la différence du remorquage, est portée à

un navire en danger de se perdre, que le péril soit imminent ou non. L'action d'assistance ouvre droit pour l'assistant à une rémunération fixée selon des critères spécifiques définis par la législation : la rémunération due tient compte des circonstances, des efforts et des moyens engagés, de la valeur des biens et des résultats obtenus. Son montant peut ainsi être supérieur à la rémunération due au titre d'un simple contrat de remorquage.

De même que pour le remorquage, tout navire est susceptible de proposer ses services au navire demandeur, qui reste seul juge et décideur du moyen qu'il désire solliciter. Celui-ci est également libre de refuser toute offre d'assistance, pourvu que la défense soit expresse et raisonnable.

Informez le CROSS de toute aggravation de la situation, mais aussi de toute amélioration pour ne pas monopoliser les moyens d'intervention inutilement.

En cas de demande d'assistance ou de remorquage, le CROSS diffusera un message radio relayant votre demande aux navigateurs sur zone. Vous réglerez vous-même les modalités de votre assistance ou de remorquage avec l'intervenant qui vous proposera ses services (entreprise de remorquage, particulier, moyen d'État, SNSM), selon la situation.

Conseils de Bons réflexes en cas de difficultés en mer :

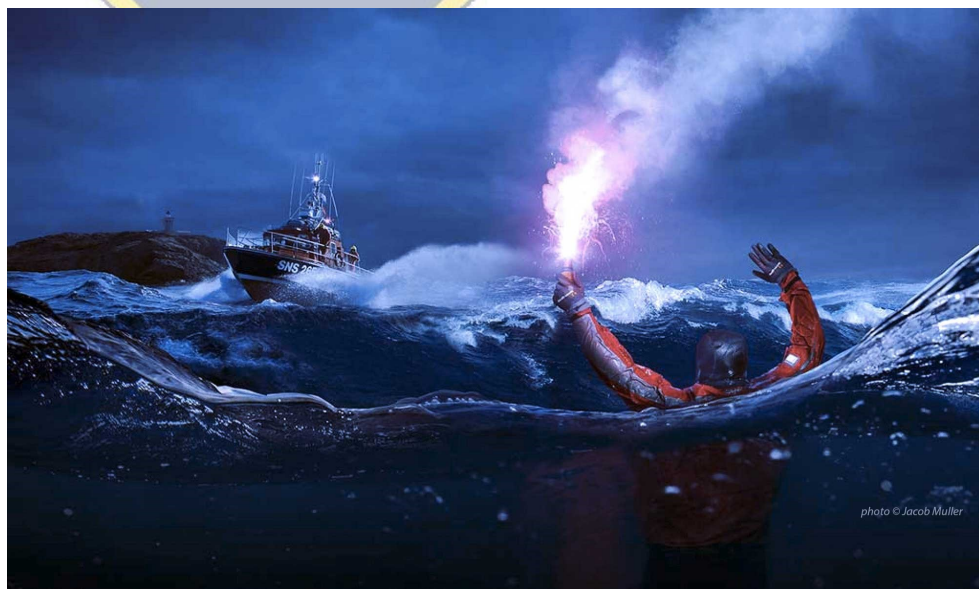


photo © Jacob Muller



SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER SNSM

Assurez-vous que toutes les personnes à bord portent leurs gilets de sauvetage et qu'ils sont correctement attachés.

Appelez le 196, et donnez au moins les éléments suivants :

Position (GPS ou par rapport à des amers ou points remarquables)

Nom et description de votre navire (couleur, type, longueur...)

Le Nombre de personne à bord et leur état de santé.

Nature de la détresse ou de l'avarie.

Assistance demandée et mesures déjà entreprises (par exemple avoir mouillé pour limiter la dérive en cas d'avarie moteur).

Restez à l'écoute : veillez la VHF.

N'utilisez pas inutilement votre téléphone portable. Les moyens de communication ont une autonomie limitée, économisez leur potentiel.

Rapport de mer. Suite à un événement de mer, il appartient à tout navigateur de rédiger un rapport de mer et de le faire viser auprès du service des affaires maritimes (DDTM, délégation à la mer et au littoral). Ce rapport est indispensable pour toutes démarches ultérieures (assurance, expertise, actions contentieuses...).

STATION SNSM DE LA GRANDE-MOTTE

Localisation:

La capitainerie de La **GRANDE MOTTE**

LA GRANDE MOTTE 34280

Téléphone : 04 67 56 57 34

E-mail : president.la-grande-motte@snsm.org



Président :

Christian **PIERROT**

Patron :

Serge **BON** (07 81 68 54 95)

Trésorier :

Dominique **SEGURA**

La SNSM repose majoritairement sur la générosité de ses donateurs. Votre

soutien est essentiel pour pérenniser le sauvetage de vies humaines en mer et sur la plage. La SNSM a besoin de vous pour assurer les formations et entraînements de nos sauveteurs bénévoles, acquérir de nouveaux moyens et entretenir notre flotte de navire pour vous secourir en toute sécurité.

Michel **RIHOUE**T



TOP MODE
Sud

Prêt à Porter Homme Femme Enfant
Les Boutiques du Couchant
34280 La Grande Motte
04 67 06 55 18



VIRE-VIRE



Plusieurs bateaux au départ de notre vire vire de ce samedi 11 juillet. Virement devant **Carnon** et bord sur l'**Espiguette** pour arrêter 4 heures et baignade devant le phare. Retour sur **LGM** comme prévu vers 17 h. Une bonne brise nous a accompagnés toute l'après-midi.



Michel **RIHOUE**T



DES NOUVELLES DE NOTRE BANC DE SABLE DE PORT CAMARGUE

Face à Port Camargue, le banc de sable gagne du terrain. Des actions vont être menées suite à la visite de la Préfète du Gard.

A quelques centaines de mètres de l'entrée de Port Camargue, en appui contre la digue sud, un banc modifie peu à peu le paysage maritime des abords du Grau du Roi.

En grandissant, le site est devenu un spot de loisirs prisé, voire même un élément clé d'une certaine activité touristique locale.

Constat : si on n'intervient pas à terme, c'est toute la baie d'Aigues Mortes qui va

s'ensabler ce qui serait la fin de Port Camargue et du port de pêche du Grau du Roi.

Une importante étude sur les phénomènes de mouvements de sédiments et sur les actions à mener a été bouclée au printemps dernier.

Sur le secteur de l'Espiguette on parle de véritable « moteurs à sable ».

Il va falloir désensabler.

Fin juin la région Occitanie a passé commande d'une drague aspiratrice (70 m de long /13,60 de large) destinée à l'entretien des ports du Golfe du Lion.

Elle entrera en service fin 2023 sans avoir à en faire venir une de l'étranger, pour des interventions annuelles afin de mieux préserver les équilibres.

Ce bateau hybride intégrera une pile à hydrogène pour économiser 20 % de sa consommation avec une capacité de 1500 m3 de sédiments

(budget 32M€).

Le Seaquarium du Grau du Roi surveille la présence d'une population significative d'« hippocampes à museau court » au regard des conséquences d'opérations de désensablement.

Ce banc de sable est très apprécié des estivants. Il est même devenu un nouveau lieu d'activités commerciales (sorties bateaux, baignades, apéritifs au coucher de soleil, jeux).

En été 2020, on avait recensé près de 80 embarcations au mouillage.

Le maire du Grau du Roi avait créé une « zone de mouillage autorisée » pour encadrer la situation.

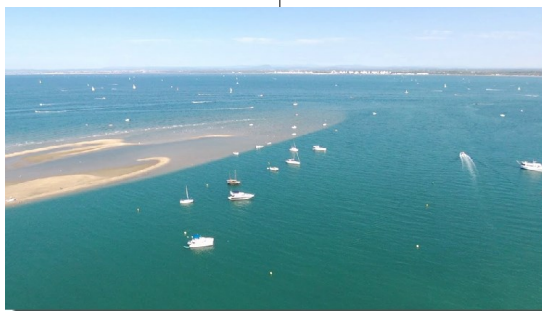
Cette année il a créé un chenal maritime pour « beacher » : fini le mouillage longue durée pour les professionnels ; les embarcations peuvent seulement déposer leurs passagers et repartir.

Puis une brigade de police municipale nautique avec deux navires a été mise en place.

De plus en 2020 sur juillet et août, la moitié des 80 sorties en mer de la SNSM ont été consacrées au secours de voiliers échoués, essentiellement de nuit, sur le banc de sable.

L'association des plaisanciers de Port Camargue réclame l'installation d'une troisième bouée cardinale ou le déplacement des deux autres.

Il y a urgence.



Michel **RIHOUE**T

BANDE LATÉRALE UNIQUE

Tout d'abord quelques notions concernant le transport des ondes: Toutes radios fabriquent une onde de très faible intensité mais lisible. A partir d'une VHF, d'une cible ou autre poste radio amateur ou, d'une BLU. Cette onde seule ne pourrait pas aller très loin, alors elle est transportée par une porteuse qui est beaucoup plus puissante.



La porteuse se charge du transport de l'onde d'un point à un autre. Plus la porteuse sera puissante, plus elle ira loin.

L'onde mélangée à la porteuse est inaudible.



Il faudra à l'arrivée la séparer de sa porteuse et l'amplifier pour qu'elle redevenue compréhensible.

La porteuse donne un souffle important quand la radio n'est pas correctement réglée.

Tous les appareils de radio se chargent de ces opérations, toutes les radios branchées et compatibles à la fréquence recevront les messages, et le signal sera audible.



Alors qu'est-ce qu'une radio BLU ?

BLU signifie Bande Latérale Unique. Une radio BLU module un certain type d'ondes pendant la transmission, aussi connues sous le nom d'ondes courtes. Les systèmes de radio à ondes courtes à bord des navires font partie du Système de Détresse Marine Internationale et de Sécurité en Mer (SMDSS), établi par la convention internationale SOLAS qui définit les normes relatives à la sécurité et la sauvegarde de la vie humaine en mer.



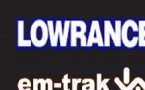
Radio Marine à Très Hautes Fréquences (VHF) ou à Ondes Courtes (SW) - Quelle est la différence ?

Les radios marines comprennent les deux types de fréquences, VHF et ondes courtes (SW). La différence entre les deux configurations réside dans le type de bande de fréquences utilisé. La portée des ondes VHF est limitée à environ 25 milles. D'un autre côté, la radio à ondes courtes a une plus longue portée qui est due à la réflexion sur la partie supérieure de l'atmosphère (ionosphère). L'appellation radio HF (radio Hautes Fréquences et/ou radio marines Hautes Fréquences) est aussi utilisée. Les radios VHF et HF peuvent être utilisées avec le même numéro MMSI. La demande d'un nouveau numéro MMSI n'est pas nécessaire lorsque vous faites l'acquisition d'un système de radio BLU.

**SUD**
COMMUNICATION
Vente - Installation - Maintenance

Spécialiste en électronique marine

**ICOM**
FURUNO

**LOWRANCE**
em-trak

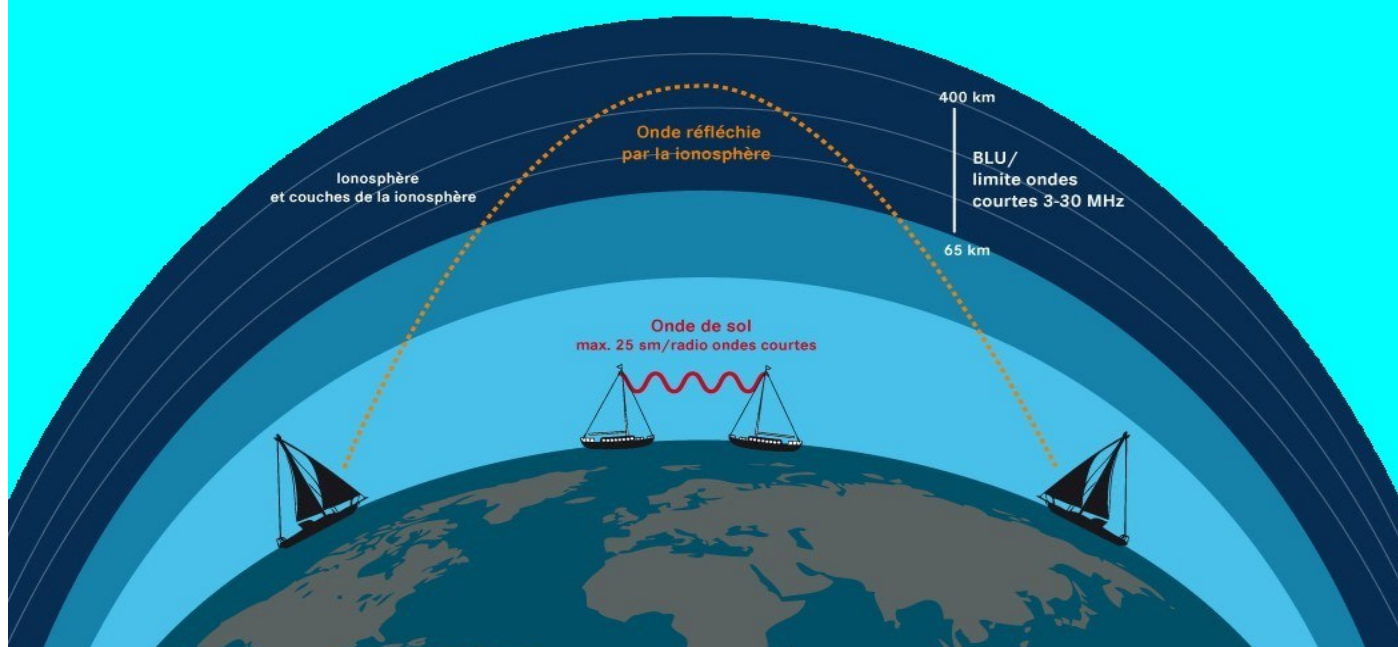
**nke**
MARINE ELECTRONICS
Raymarine

**B&G**
GARMIN

www.sudcom.info - Tel. 04 67 50 98 52
34130 MAUGUIO-CARNON



BANDE LATÉRALE UNIQUE



Quels sont les avantages d'un système de radio marine BLU?

La bande des ondes courtes est utilisée pour les communications maritimes, aéronautiques ainsi que militaires et les radioamateurs, et elle est inaltérable. Un appareil BLU est un moyen de communication radio-maritime utile, en particulier pour la navigation au long cours, car elle permet la transmission et la réception des signaux radio pratiquement partout dans le monde. Même lors de traversées délicates, la radio BLU avec sa couverture mondiale permet aux navigateurs de communiquer entre eux et de partager des conseils techniques en cas de pannes, de réparations, ou même d'obtenir une assistance médicale. Les naviga-



teurs peuvent communiquer via BLU sur la fréquence ondes courtes. Un groupe Facebook permet également aux utilisateurs d'écouter les communications en ligne.

Les ondes courtes sont aussi utilisées pour les communications radio pendant les régates. Pour les grandes courses un équipement ondes courtes est obligatoire partout dans le monde.



Jean VERNET

Antenne fouet 7



Carène Service Littoral Composite

Carénage-Mécanique-Shipchandler-Réparation composite

**VOLVO
PENTA**

CENTRE DE SERVICE
PIECES DETACHEES

USHIP

TOUT POUR NAVIGUER

YANMAR
marine
CONCESSIONNAIRE

**CONCESSIONNAIRE
YAMAHA**

Zone Technique du Port . 34280 La Grande-Motte

Tél. 04 67 56 61 86 . Fax. 04 67 56 54 00 . careneservice@orange.fr



Le C.R.R.

L'usage de certains équipements de communications à bord d'un navire ou bateau nécessite qu'au moins une personne à bord possède la compétence requise.



Les plaisanciers naviguant à l'étranger et utilisant un équipement radio maritime fixe ou portable de

type VHF (Very High Frequency) doivent posséder un certificat d'opérateur radio au moins équivalent au CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste).

Depuis 2011, le CRR n'est plus obligatoire dans les eaux territoriales françaises pour les plaisanciers utilisant une VHF portative sans la fonction ASN (Appel Sélectif Numérique).

Dans les eaux françaises, avec une VHF fixe ou portative ASN, il faut posséder au minima le permis de conduire des bateaux de plaisance ou le CRR.

En fonction de la navigation pratiquée, on optera soit pour l'examen du CRR maritime soit pour celui du CRR fluvial :

le CRR Fluvial donne une compétence uniquement sur les voies fluviales, le CRR Maritime permet indifféremment d'utiliser

une VHF dans les zones maritimes, fluviomaritimes et fluviales.

Pour la petite histoire:

Le 12 décembre 1901, le physicien italien Gugliel-



mo Marconi (27 ans) réalise la première transmission radio au-dessus de l'océan Atlantique, entre son laboratoire de Poldhu, dans les Cornouailles anglaises, et Saint-Jean-de-Terre-Neuve.

Le succès de Marconi a été rendu possible par les recherches d'Édouard Branly, brillant scientifique et médecin français, professeur à l'Institut catholique de Paris, qui a découvert dix ans plus tôt le principe de la radioconduction.

Jean VERNET

DELTA Sellerie
Sylvain FERRARI
06 95 62 15 53

- Sellerie bateau • Protection de port
- Taud de camping • Capotes
- Coussins intérieurs, extérieurs
- Sommiers bateaux • Bimini

DELTAVoiles
PORT CAMARGUE

DELTA Gréement
Laurent KOCH
06 31 90 62 71

- Mats • Gréement dormant
- Accastillage • Cordage



TROMBINOSCOPE APPGM

trombinoscope

Association des Plaisanciers du Port de la Grande Motte
Fondée en 1993

Michel
Président

Pierre
Vice-Président

Jean Philippe
Sorties bateaux

Annie
secrétaire

Jean Claude
trésorier

Patrick
Sorties pêche

François
Assistant

Claude
Sorties pêche

Jaky
Sorties bateaux

Jean Marc
Chargé de mission

Fabien
Informatique

Jean Georges
Rédacteur en Chef

Jean Michel
avocat

Jean
Pots de pontons

Equipez votre bateau

Habillez vos invités

Tee shirt
5€

Casquette
5€

Gilet
35€

Association des Plaisanciers du Port de la Grande Motte
Fondée en 1993

Astrée coiffure

04 67 56 04 73

Ouvert à l'année du mardi au samedi

Quai Georges Pompidou - 34280 La Grande Motte

Restaurant

le Melting Potes

Ouvert à l'année

482 Av. de Melgueil, 34280 La Grande-Motte

Téléphone : 04 34 00 69 38

<https://www.restolemeltingpotes.fr>

Mail: restolemeltingpotes@gmail.com

Le Melting Potes,
c'est une passion de la cuisine bien faite,
c'est l'amour des produits frais,
c'est le respect des produits de saison,
c'est un lieu convivial où prime la satisfaction du client...
En résumé : Un lieu où on se sent bien !

REDUCTIONS MEMBRES APPGM

Un certain nombre de commerçants du nautisme proposent des réductions tarifaires aux membres de l'APPGM sur présentation de leur carte de membre à jour de l'année en cours. Qu'ils en soient remerciés. Il n'y a aucune obligation de la part de ces commerçants de nous accorder une réduction; c'est une faveur. Aussi quel qu'en soit le montant, nous vous remercions de bien vouloir manifester à leur égard la courtoisie qui se doit.

UN AUTRE PAIN 88 rue des artisans 34280 La Grande Motte.

Une surprise vous attend

Tél: 04 67 91 08 06 www.facebook.com/UnAutrePainLGM/

Sur présentation de votre Carte **APPGM**

SUD COMMUNICATION ICOM 317, rue St Exupéry Espace Fréjorgues Ouest 34130 MAUGIO

Tél: 04 67 50 98 52 Mailto: contact@sudcom.info .

Conditions particulières consenties aux adhérents APPGM

AXA Assurances Michel PICON Agence AXA -108 Avenue de l'Europe La Grande Motte

Contact : Tél 04 66 51 79 09 - agence3.picon@axa.fr

30%

CARENE SERVICE : - Zone technique

638 Avenue Robert FAGES bp69 - La Grande Motte - careneservice@bigship.fr

10%

FRED Plaisance: -3 Bis rue des voiliers 30280 La Grande Motte

fredplaisanceaccastillage@gmail.com

10%

THALASSA GLENADET Olivier 101, Allée du Green 34280 La Grande Motte.

Tél: 06 10 75 25 68 .

Conditions particulières consenties aux adhérents

CONFORT à BORD Michael LEFEBVRE Capotes, Bâches, tauds, coussins - milefebvre@neuf.fr

23 Impasse du Bouldou Hameau des embruscalles 34270 CLARET Tél 06 15 26 92 01

10%

PRODINOX Olivier MAZEAS Portiques, bossoirs, plate forme inox, support panneaux solaires, accastillage.

Zone technique rue des Voiliers La Grande Motte Tél 06 60 82 30 96 prodinox@orange.fr

10%

Astrée COIFFURE -234 Quai POMPIDOU - 34280 La Grande Motte-Tél 04 67 56 04 73

10%

DELTA VOILES 519, Rue Hélène Boucher, 34130 Mauguio. Tél: 04 67 99 88 44

Conditions particulières consenties aux adhérents APPGM



www.cecichouette.fr 

Votre Assistante virtuelle
Missions de Marketing & Secrétariat

Votre Communication
PAO & Infographie

Conseil et Préparation de tous vos supports visuels :
Flyers, brochures, affiches, revues, journaux, cartes de visite.

Site internet, gestion de réseaux sociaux. Référencement.

Cécile FIARD - 07 77 80 21 86 - www.cecichouette.fr - contact@cecichouette.fr

L'APPGM Y ETAIT



MISE A L'EAU OUTREMER « GREAT CIRCLE » part pour un tour du monde



NUIT BLANCHES A LGM



JOURNEE DES ASSOCIATIONS



Esplanade Jacques CHIRAC



SALON NAUTIQUE au CAP D'AGDE



NACRA 15 inauguration



Remise des prix NACRA 15

**Vous êtes loin,
avec nous,**

**vosre bateau
sera toujours prêt !**

Thalassa
Nautic

GLÉNADET Olivier

THALASSA 101, Allée du Green

34280 LA GRANDE MOTTE

www.thalassa-nautic.com

Tél: 06 10 75 25 68



La PRODUCTION de FILMS des studios de l'APPGM

La sécurité:

La femme d'à bord « le moteur »

<https://youtu.be/5xlr3USrKgW>

La femme d'à bord « La VHF »

<https://youtu.be/JphlrSdAyE>

La femme d'à bord « Le matériel de sécurité »

<https://youtu.be/4l9uyAWNSxY>

La femme d'à bord « Manœuvre de voiles »

<https://youtu.be/ydjiWFBUs2g>

Ouverture d'une survie

<https://youtu.be/hGjL-SkYDJc>

Activités:

Film publicitaire de l' APPGM

<https://youtu.be/bgpeUn8pAJE>

SUZETTE

<https://youtu.be/ipUuEx1FFt4>

VIRE VIRE du 10 juillet 2021

<https://youtu.be/NkHBAEbKmGc>

LIVRAISON CATALOGUES

<https://youtu.be/LK55ZTOsY2l>

Fête de la Mer 2021 sept. 21

<https://youtu.be/LKJtITpZwrU>

Les chroniques techniques:

THALASSA

<https://youtu.be/zqrvWBp2YS4>

CAP OCEAN

<https://youtu.be/AGVInzxTi1o>

Jean Pierre BALMES

<https://youtu.be/4uidCrFXjYU>

SUD COM

https://youtu.be/p1G0HPbnJ_k

CEFOM

<https://youtu.be/HbRbVizDILc>

PRODINOX

<https://youtu.be/JFCjoO8Y0xA>

DELTA VOILES

<https://youtu.be/WwB46yWDZr4>

NAUTICAP

<https://youtu.be/toV48DFC0IE>

CARENE

https://youtu.be/2bD2yChcD_g

CAP OCEAN

<https://youtu.be/weKLYpXeuE>

HIVERNAGE DES VOILES

<https://youtu.be/M59Q0Ukx424>

Les chroniques bonus:

LE GRAND BLEU

https://youtu.be/8xkZ_LPS_og

UN AUTRE PAIN

<https://youtu.be/6C9BASE0-Xg>



L'imprimeur de PORT D'ATTACHE



...Ce n'est pas qu'une impression !

IMPRIMERIE EXPRESS • WWW.CLICETPRINT.COM

Tél. 04 67 71 35 88

132, rue de l'Industrie - 34280 LA GRANDE MOTTE

CALENDRIER DES ACTIVITES APPGM 2022

APPGM - <https://appgm.fr>

BP 48 – LA CAPITAINERIE - 34280 LA GRANDE MOTTE

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction d'impératifs à ce jour inconnus.

Au moment où nous établissons ce calendrier et compte tenu des incertitudes sur notre liberté, nous ne pouvons faire des prévisions complètes et précises concernant nos futures activités.

Nous nous contentons de donner les grandes lignes et évoluerons au fil du temps en fonction des décisions gouvernementales en vous tenant informé.



DATE	TYPE d'ACTIVITE	LIEU
Samedi 08 janvier *	Galette des amis (amies)	Local
Vendredi 11 février	Visite chantier Outremer	La Grande Motte
Lundi 4 au dimanche 10 avril *	Réception navire Tradition d'escale à Sète	La Grande Motte
Mardi 12 avril au lundi 18 avril *	Escale à Sète	Sète
Samedi 16 avril *	Journée escale à Sète (transfert APPGM avec le Lucile et repas à bord dans le port de Sète parmi les bateaux)	Sète
Mercredi 20 au dimanche 24 avril *	Salon international du multicoque	La Grande Motte
Samedi 23 avril	Sortie demie journée bateau moteur pêche/	Baie de Camargue
Vendredi 7 mai	Visite chantier Outremer	La Grande Motte
Du jeudi 12 au dimanche 15 mai *	Rallye des Copains d'abord	Golfe du Lion
Samedi 21 mai	Sortie demie journée bateau moteur pêche/	Baie de Camargue
Dimanche 22 mai	Journée spéciale 25 ans de l'APPGM	À définir
Mercredi 25 mai au dimanche 29	Rallye des Pyramides	Golfe du Lion
Samedi 04 juin *	Journée « Port Propre »	La Grande Motte
Samedi 11 et dimanche 12 juin *	Sortie étang de Thau	Baie de Camargue
Samedi 25 et dimanche 26 juin	Fête de la mer	La Grande Motte
Samedi 25 juin	Course d'annexes	Port de La Grande
Samedi 25 juin	Sortie demie journée bateau moteur pêche/	Baie de Camargue
Samedi 16 juillet	Sortie demie journée bateau moteur pêche /	Baie de Camargue
Samedi 9 au dimanche 24 juillet	Sortie bateau voile et moteur Porquerolles	Baie de Camargue
Samedi 13 aout	Sortie demie journée bateau moteur pêche /	Baie de Camargue
Vendredi 12 au dimanche 14 aout *	Sortie Cap d'Agde	Golfe du Lion
Dimanche 28 Aout *	Bénédiction en mer Pour tous plaisanciers.	La Grande Motte - Baie de Camargue
Du 04 septembre au jeudi 08 sep-	Rallye du muscat avec participation de l'APPGM	Golfe du Lion
Samedi 10 septembre	Sortie demie journée bateau moteur pêche /	Baie de Camargue
Dimanche 11 septembre *	Journée des associations	La Grande Motte
Samedi 15 octobre *	Assemblée Générale	local
Samedi 15 octobre *	Apéritif « savoyard »	local
Samedi 12 novembre *	Dîner de clôture de la saison	La Grande Motte

Ce calendrier prévisionnel ne tient pas compte :

Pots de pontons

Conférences Techniques

Sorties bateaux mutualisées

Les dates marquées d'un * sont officielles et ne devraient pas subir de changement



CONSEIL ADMINISTRATION DE L'APPGM

CONSEIL D' ADMINISTRATION DE L'APPGM

Président	Michel RIHOUE
Vice président	Pierre SCHOONEMAN
Secrétaire	Annie LAMBERTIN
Trésorier	Jean Claude NOYER
Conseiller juridique	Jean Michel CHARBIT
Rédacteur en chef	Jean VERNET
Conseillers techniques animation croisières et Environnement	Jacques GILBERT Jean Philippe GUGGENBUHL Jean Marc THOMAS
Animation croisières	François SCHNEIDER
Informatique Internet	Fabien FIARD Jean VERNET
Portefeuille annonceurs	Pierre SCHOONEMAN
Manifestations bateaux moteur et pêche	Patrick WOLFF Claude LONGUET
Responsable pontons et nouveaux adhérents	Jean DELOIRE

REALISATION PUBLICATION COMMUNICATION

Michel RIHOUE	Directeur publication
Jean VERNET	Rédacteur en chef
Pierre SCHOONEMAN	Comité de rédaction
Jean Claude NOYER	Régie publicitaire

Président d'honneur:	Monsieur le Maire de la Grande Motte
Président fondateur:	Claude CROS
Présidents honoraires:	José ESTELLER, Daniel YARD, Philippe GRANEL
Secrétaire honoraire:	Odile CRISTOL

A l'écoute des adhérents de l' APPGM

Une permanence se tient au siège. Immeuble de la capitainerie

Les mercredi et samedi de 10h à 12h

Téléphone: 04 67 12 27 79

APPGM- Immeuble la capitainerie BP n°48

34280 LA GRANDE MOTTE

Messagerie: appgm.asso@free.fr

Bulletin d'information aux plaisanciers du port de
LA GRANDE MOTTE

APPGM



Les plaisanciers

Directeur de la publication
Michel RIHOUE

Rédacteur en chef-Conception
Jean VERNET

Régie publicitaire
Jean Claude NOYER

Comité de rédaction
Michel RIHOUE- Pierre
SCHOONEMAN - Jean VERNET-
Cécile FIARD - Patrick WOLFF

Ont participé à la rédaction
S. ROSSIGNOL - M. RIHOUE -
JC NOYER - P. Wolff -
P. SCHOONEMAN - J. P. GUGGENBUHL -
C. LONGUET - F. FIARD -

Imprimeur
CLIC ET PRINT
La GRANDE MOTTE
Tél: 04 67 71 35 88

Le contenu des articles n'engage que la
responsabilité des auteurs

Photos
Jean VERNET, Michel RIHOUE,
Annie LAMBERTIN, Fabien FIARD,
Patrick Wolff, Claude LONGUET -
Jean Philippe GUGGENBUHL - GUN BOAT-
Jean Marc MALDONADO - OUTREMER

<https://appgm.fr>



**Association des Plaisanciers
du Port de la Grande Motte**

Fondée en 1997



PRODINOX

Toutes réalisations inox

Rêvez, nous créons

Olivier MAZEAS et son équipe
vous accueillent du lundi au samedi

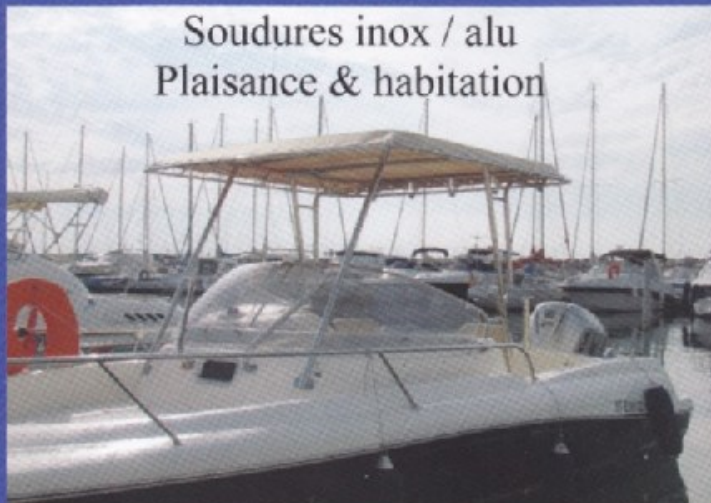
3 bis rue des Voiliers
Zone Artisanale
34280 . LA GRANDE MOTTE

Tél : 04 67 59 66 03
Mob : 06 60 82 30 96

E-mail: contact@prodinox.fr

Site : www.prodinox.fr

Soudures inox / alu
Plaisance & habitation



VENTE DE BATEAUX NEUFS ET OCCASIONS



NAUTI-CAP



JEANNEAU



ZODIAC



YAMAHA

HONDA
MARINE



PRESTIGE

www.nauti-cap.fr

TEMPEST

Zone Technique - 34280 LA GRANDE MOTTE

Tél: 04 67 56 50 52 - Fax: 04 67 56 66 14 - info@nauti-cap.fr



COMMENT VIVRE VOTRE PASSION BIEN ACCOMPAGNES

Assurance plaisance
Des formules adaptées
À vos besoins.
Des garanties spécifiques
Pour votre bateau



SEP PICON-VIGNON-COLOMB

Agence générale d'assurance

108. avenue de l'Europe

34280 La GRANDE MOTTE

Tél: 04 66 51 79 09

Fax: 04 67 29 82 10

Orias N°07012997/07026672/21001387
Siret 49926746600013



Maito: agence3.picon@axa.fr

REINVENTONS / notre métier